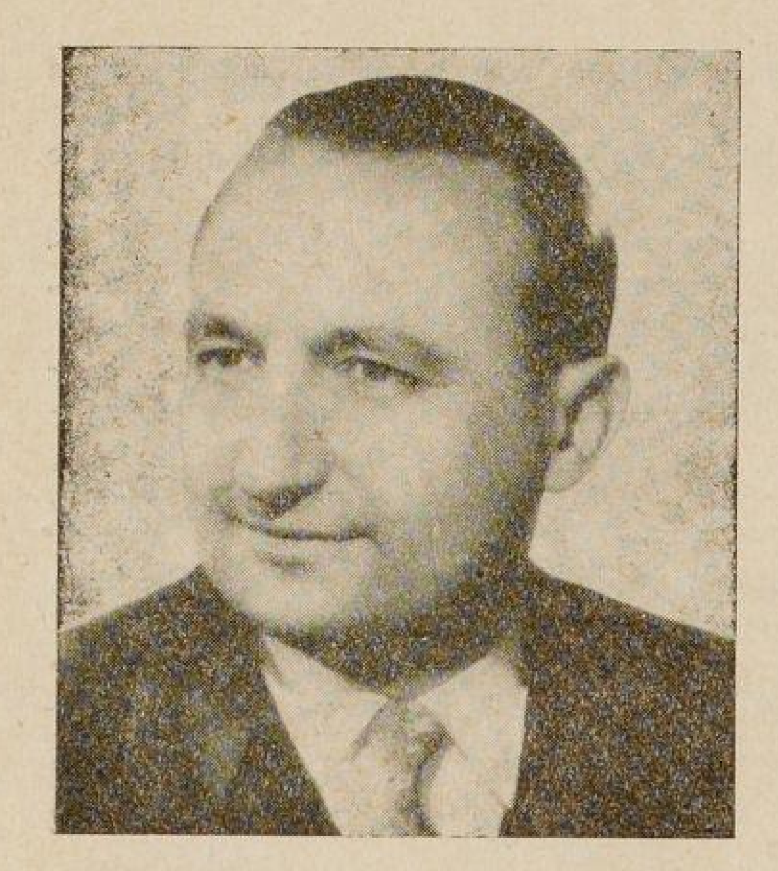


REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES — *Deuxième Circonscription*

Elections à l'Assemblée Nationale
du 18 Novembre 1962

Claude DELORME

Remplaçant éventuel : **Lucien VEYAN**

CANDIDATURE DU RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN ET DÉMOCRATIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous êtes appelés à élire le 18 Novembre prochain un député pour la 2me Circonscription des Basses-Alpes.

Le *Rassemblement Républicain et Démocratique* qui groupe les principaux partis républicains m'a désigné comme candidat à ces élections. Mon remplaçant éventuel est M. Lucien VEYAN, agriculteur, Maire de Quinson, président ou animateur de plusieurs groupements et syndicats agricoles, et qui consacre à ceux-ci depuis de nombreuses années son dévouement, sa compétence et son travail.

Je me présente à vous comme un des vôtres, ayant partagé depuis mon enfance vos luttes et vos espoirs, pour donner à nos compatriotes la place et le rôle qu'ils doivent tenir dans la vie nationale, et je suis pour nous tous plein d'une magnifique espérance pour l'avenir.

Vous saurez, en vertu du *programme commun* que nous avons élaboré, maintenir sur mon nom la permanence de votre foi si profondément enracinée en la dignité des hommes, qui se doivent d'être libres et fiers devant les menaces accumulées sur leurs têtes. Notre grandeur à nous repose dans l'affirmation de nos libertés si chèrement acquises par le sacrifice de nos ancêtres, parmi lesquels les Bas-Alpins, par leur courage et leur ténacité, ont une place de choix.

Je connais parfaitement, grâce aux fonctions que j'occupe, tant à la tête du Conseil Général de notre département, qu'au sein des divers groupements et organismes économiques, agricoles, sportifs ou des H.L.M., les problèmes qui préoccupent nos compatriotes et ceux qui sont à traiter de toute urgence sur le plan national et départemental.

Mon programme est donc celui sur lequel tous les Républicains et tous les Démocrates se sont mis d'accord :

POLITIQUE CONSTITUTIONNELLE

— Appliquer intégralement la Constitution de la Ve République, telle que le Pays l'a votée.

— Soutenir toute modification susceptible d'assurer encore davantage *la stabilité gouvernementale,* notamment par la dissolution automatique de l'Assemblée Nationale en cas de chute ministérielle.

— Garantir l'indépendance et l'objectivité de l'information, tant écrite que parlée, par l'établissement des Statuts de la Presse et de la Radio.

POLITIQUE EXTERIEURE

— Maintenir la France dans le cadre de l'O.T.A.N., sans exclure pour autant les contacts avec l'Est.

— Pratiquer une Politique Européenne plus hardie, notamment par l'établissement d'une *autorité politique supra-nationale.*

— Développer le *Marché Commun,* mais adopter également une politique commune, capable d'harmoniser les conditions de la concurrence et d'assurer notamment à l'agriculture et aux régions sous-développées une expansion comparable à celle des régions industrielles.

POLITIQUE GENERALE

— S'opposer à ce que la France se jette éperdument dans une course à « la Force de Frappe », que la Grande-Bretagne a cru bon d'abandonner, et que seuls des pays à l'échelle d'un continent peuvent soutenir par eux-mêmes, tels l'U.R.S.S. ou les U.S.A. ; n'admettre le principe d'un armement atomique qu'à l'échelle européenne ou dans le cadre de l'O.T.A.N.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

— Insérer dans le IVme Plan un projet de décentralisation et permettre ainsi l'expansion de chaque région selon ses aspirations particulières.

— Supprimer les abattements de zones de salaires qui placent les Basses-Alpes dans une situation inférieure à la plupart des autres départements français.

— Augmenter de façon massive les crédits de l'Education Nationale pour accélérer les constructions scolaires.

— Rétablir dans tous leurs droits et leurs retraites les Anciens Combattants qui ont été injustement spoliés.

— Encourager et aider les jeunes pour leur permettre de trouver rapidement des situations rémunératrices.

— Pratiquer une politique sociale hardie et une politique économique plus saine : répartition plus équitable des charges fiscales, subventions aux collectivités locales, augmentation des prestations familiales, développement de l'enseignement professionnel.

— Restituer aux vieillards le montant des recettes obtenues par la vente de la vignette auto et qui devaient, à l'origine, leur être intégralement versées.

— Réserver à l'amélioration du réseau routier français le montant de la taxe perçue sur l'essence, taxe qui avait été créée dans le seul but de constituer le fonds national d'investissement routier.

— Assurer le sort des Français d'Afrique du Nord en Métropole ; garantir leurs intérêts matériels par une politique de l'emploi dans laquelle toutes les aides nécessaires devront leur être accordées, ceci n'excluant pas les indemnisations justifiées.

POLITIQUE AGRICOLE

— Pratiquer une politique agricole saine : défense des prix agricoles, amélioration des conditions d'habitat rural et création d'un réseau de chemins vicinaux praticables.

— Défendre l'agriculture en vue d'arriver à une parité entre les agriculteurs et les autres catégories sociales de la nation.

— Donner le maximum de sécurité aux agriculteurs et obtenir notamment du Gouvernement la création d'une Caisse Nationale de Compensation contre les calamités agricoles, à l'exemple du Conseil Général des Basses-Alpes qui créa en 1961 un organisme de prise en charge d'une partie des primes d'assurances contre la grêle.

— Faire un effort financier immédiat en faveur des vieux agriculteurs comportant une égalité de traitement pour les anciens travailleurs citadins et ruraux.

— Développer et perfectionner l'enseignement agricole.

SUR LE PLAN LOCAL

— Poursuivre l'aménagement hydro-électrique de la Durance et du Verdon et éviter tout retard dans la réalisation des travaux.

— Activer le développement de l'irrigation, base de notre prospérité agricole.

— En même temps, encourager à tous les degrés le Tourisme, source de richesse à exploiter dans notre pays aux conditions climatiques si favorables, par la construction des Logis de Provence, d'Hôtels, d'Auberges de Jeunesse, de Gîtes Communaux, et par cela même, redonner un essor au Commerce et à l'Artisanat.

— Poursuivre la création de nouvelles stations de sports d'hiver, en particulier le grand ensemble des Alpes du Sud (Barcelonnette, La Foux d'Allos, Colmars), tout en améliorant l'équipement de celles qui existent déjà (Montagne de Lure).

— Favoriser l'implantation de Colonies de Vacances et de Maisons de Jeunes.

— En un mot, redonner à tout prix à notre Département la vitalité indispensable à sa prospérité.

Electrices, électeurs, FAITES-MOI CONFIANCE ! Vous aurez ainsi compris que les partis Républicains dont je m'honore d'être le candidat unique, sont décidés à œuvrer TOUS ENSEMBLE pour le maintien de nos libertés, pour le progrès économique et social, dans le seul souci de faire des Basses-Alpes et de la France, un pays de liberté, de prospérité et de Paix.

VIVENT LES BASSES-ALPES ! VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Claude Delorme

Avocat au Barreau
Président du Conseil Général
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre avec palme
Médaille de la Résistance
Médaille d'Or de l'Education Physique

Lucien Veyan

Agriculteur

Maire de Quinson

FORCALQUIER - Imp. Ch. TESTANIÈRE